

EMC 3 - Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée

Introduction

Comment les droits de l'enfant permettent-ils de protéger son identité et sa vie privée, notamment dans l'univers numérique ?

I. Des droits pour protéger l'identité et la vie privée de l'enfant

A. L'identité, un droit essentiel pour chaque enfant

Activité 1 - Les enfants fantômes

Consigne : à l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

<https://youtu.be/qXzeNhAGI74?si=8SxwQjH-ATflcMhH>

<https://youtu.be/HO4pbfDr2NE?si=XkJ2FKqJ1HbeZZVt>

1°) Qu'est-ce qu'un enfant-fantôme ?

Un enfant-fantôme est un enfant dont la naissance n'a pas été officiellement enregistrée à l'état civil. Il ne dispose donc pas d'un acte de naissance permettant de prouver officiellement son identité.

2°) Lorsque l'on déclare son enfant à l'état-civil, quel document reçoit-on de la part de l'État qui permettra d'obtenir plus tard des papiers d'identité ?

On reçoit un acte de naissance. Il constitue la preuve officielle de l'identité de l'enfant et permettra notamment d'obtenir plus tard des documents d'identité.

3°) Combien d'enfants n'ont-ils pas d'identité officiellement déclarée en Afrique subsaharienne ?

On compte environ 90 millions d'enfant sans identité officielle.

4°) Pourquoi les parents ne déclarent-ils pas la naissance de leur enfant à l'état-civil de leur pays ?

D'après les documents, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : l'éloignement des services d'état civil, la pauvreté, les difficultés ou le coût des démarches administratives, mais aussi les conflits et les déplacements de population.

5°) Quelles conséquences cela peut-il avoir ?

Ne pas être enregistré à l'état civil peut rendre plus difficile le fait de prouver son identité et de faire reconnaître ses droits. L'enfant peut notamment rencontrer des difficultés pour accéder à certains services ou obtenir des documents officiels.

6°) Quels textes internationaux reconnaissent le droit de chaque enfant à une identité ?

On peut citer la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948 et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

7°) Pourquoi peut-on dire que l'identité est un droit essentiel pour chaque enfant ?

Parce que l'identité permet à chaque enfant d'être officiellement reconnu comme une personne et de faire valoir ses droits. Elle contribue donc à sa protection et facilite notamment l'accès à d'autres droits.

B. Le droit à la vie privée : protéger son intimité et son image

Activité 2 - La vie privée

Consigne : à l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

1°) Léa et ses parents ont déménagé et arrivent à Caraman. Ses nouveaux camarades de classe, curieux d'apprendre à la connaître, lui posent des questions.

Complétez le tableau suivant en identifiant si les questions des nouveaux camarades de Léa relèvent de la vie privée et justifiez votre réponse.

	Cette situation relève-t-elle de la vie privée ?	Justifiez votre réponse
Un camarade demande à Léa quelle matière elle préfère au collège.	Non	Cela revient à lui demander ses préférences, ses goûts.
Une camarade lit les messages reçus par Léa sur son téléphone lorsqu'elle a le dos tourné, prend en photo une conversation et la diffuse à d'autres camarades.	Oui	Cela relève de la correspondance privée.
Un élève demande à Léa combien gagnent ses parents.	Oui	Cela relève de la situation financière des parents de Léa.
Léa explique à ses camarades qu'elle aime jouer au basket.	Non	Cela revient à lui demander ses préférences, ses goûts.
Un élève demande à Léa de qui elle est amoureuse.	Oui	Cela relève de la vie sentimentale de Léa.
Léa a été absente pour un problème médical et un élève cherche à savoir de quelle maladie elle souffre.	Oui	Cela relève de l'état de santé de Léa.
Un camarade demande à Léa son adresse exacte.	Oui	Cela relève de la vie privée car il s'agit de l'adresse du domicile.
Un camarade filme discrètement Léa pendant qu'elle raconte quelque chose à une amie.	Oui	Cela relève du droit à l'image de Léa.
Un élève demande à Léa si elle préfère les chiens ou les chats.	Non	Cela revient à lui demander ses préférences, ses goûts.

2°) Complétez le tableau en identifiant les droits protégés par les différents textes juridiques présentés.

	Que protège ce texte juridique ?	À quelle situation vécue par Léa ce texte pourrait-il s'appliquer ?
« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. » Article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, 1950	Droit à la vie privée et familiale, protection du domicile et de la correspondance	Situations 2, 5, 6 et 7
« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de ses communications. Toute personne a droit à la protection des données à caractère personnel la concernant. » Articles 7 et 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2012	Protection des données à caractère personnel	Situation 2
« Les parents protègent en commun le droit à l'image de leur enfant mineur, dans le respect du droit à la vie privée [...]. Les parents associent l'enfant à l'exercice de son droit à l'image, selon son âge et son degré de maturité. » Article 372-1 du Code civil	Droit à l'image des enfants mineurs	Situation 8

3°) Qu'est-ce que le sharenting ?

Le sharenting désigne le fait pour des parents de partager sur Internet des informations, des photographies ou des vidéos concernant leurs enfants.

4°) Pourquoi cela peut-il représenter un danger pour l'enfant ?

D'après ton document, plusieurs dangers sont identifiés :

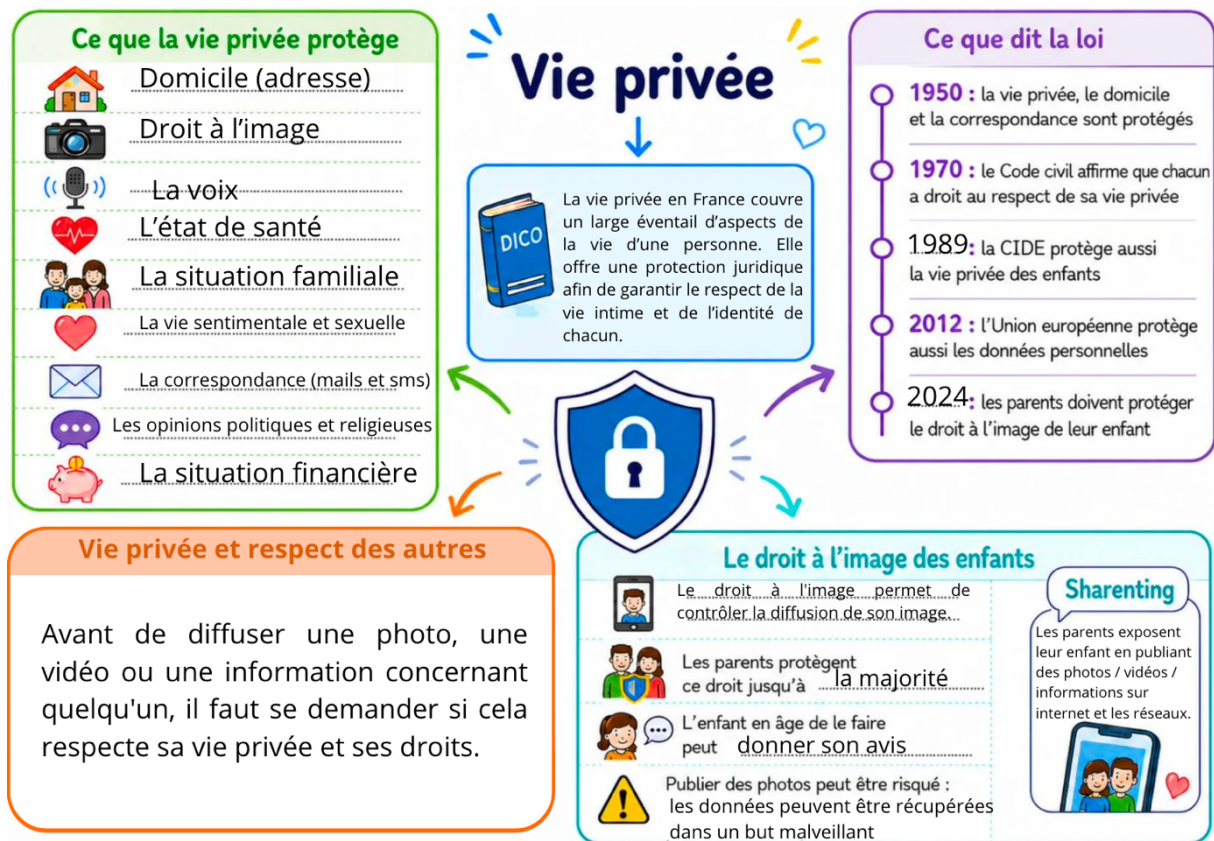
- *Les images peuvent être récupérées par des personnes mal intentionnées ;*
- *Certaines publications peuvent porter atteinte à la vie privée de l'enfant ;*
- *Certains contenus peuvent lui faire du tort ;*
- *Ils peuvent notamment contribuer à des situations de cyberharcèlement.*

5°) En quoi cela questionne-t-il le droit à l'image des enfants ?

Le droit à l'image permet à une personne de contrôler la diffusion de son image. Pour un enfant mineur, ce droit est protégé par ses parents, qui doivent respecter sa vie privée et, selon son âge et son degré de maturité, l'associer à l'exercice de son droit à l'image.

6°) Que dois-tu faire avant de publier la photo d'un camarade sur Internet ?

Avant de diffuser une photo, une vidéo ou une information concernant quelqu'un, il faut se demander si cela respecte sa vie privée et ses droits.



II. Dans l'univers numérique : protéger ses données, ses traces et sa vie privée

A. L'identité numérique : nos données et nos traces sur Internet

Activité 3 - L'identité numérique

Consigne : à l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

1°) Doc 1 - Qu'est-ce que l'identité numérique ?

Il s'agit de l'ensemble des contenus publiés sur internet qui permettent de définir un individu.

2°) Doc 2 - Quelles traces pouvons-nous laisser sur internet ?

On distingue trois types de traces : les traces volontaires, les traces involontaires et les traces héritées.

3°) Doc 2 - Donnez quelques exemples d'éléments qui composent notre identité numérique.

On peut citer les coordonnées, l'avatar, les passions, les opinions...

4°) Doc 3 - Qu'est-ce que la e-réputation ?

Il s'agit de l'image que les autres se font d'une personne à partir des informations trouvées sur Internet.

5°) Doc 3 - Qu'est-ce qui peut influencer notre réputation numérique ?

Notre réputation numérique peut être influencée tant par les contenus que nous postons sur internet, via les réseaux sociaux par exemple (photos, vidéos), mais aussi par les informations qui peuvent être postées à notre insu, voire des données héritées (postées lorsque l'on était jeune par exemple).

B. Les risques pour la vie privée et l'identité dans l'univers numérique

Activité 4 - Les risques pour la vie privée

Consigne : à l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

1°) Quels sont les principaux risques auxquels les jeunes peuvent être confrontés ?

Les jeunes peuvent notamment être confrontés à la cyberviolence, au cyberharcèlement, aux faux profils, à l'usurpation d'identité, aux arnaques et à la diffusion de contenus portant atteinte à leur vie privée ou à leur image.

2°) Qu'est-ce qui est publié sur les élèves et pourquoi cela porte-t-il atteinte à leur vie privée ?

Des photographies d'élèves et des informations concernant leur vie personnelle, accompagnées de commentaires, sont publiées sur le réseau social. Cela porte atteinte à leur vie privée parce que des éléments de leur vie personnelle sont diffusés sans leur accord et deviennent accessibles à d'autres personnes.

3°) Dans cette affaire, comment nomme-t-on le fait de se faire passer pour une autre personne ou un établissement scolaire en utilisant son nom, ses photos ou ses informations personnelles sans son autorisation ?

C'est une usurpation d'identité.

4°) Qu'appelle-t-on « majorité numérique » et à quel âge est-elle fixée par la loi française ?

La majorité numérique correspond à l'âge à partir duquel un mineur peut, en France, s'inscrire seul sur certains réseaux sociaux sans l'autorisation de ses parents. En France, la limite est fixée à 15 ans.

5°) Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui se déroule ou se prolonge grâce aux outils numériques : réseaux sociaux, messageries, jeux en ligne, etc. Il peut prendre la forme de messages insultants, humiliations, menaces, diffusion de photographies ou de vidéos, rumeurs ou autres contenus visant une personne de manière répétée.

6°) Pourquoi cette affaire met-elle en danger la vie privée et porte atteinte à la e-réputation des victimes ?

Elle met en danger leur vie privée parce que des informations, photographies et éléments de leur vie personnelle sont diffusés sans leur accord.

Elle porte atteinte à leur e-réputation parce que ces contenus peuvent modifier l'image que les autres se font d'eux à partir de ce qu'ils trouvent sur Internet.

C. Se protéger et protéger la vie privée des autres dans l'univers numérique

Activité 5 - Savoir protéger sa vie privée et celle des autres

Consigne : à l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

1°) Qui peut-on contacter lorsque l'on est victime de cyberviolence ?

On peut en parler à un adulte de confiance : parents, professeur, personnel de l'établissement, etc.

On peut également utiliser le 3018, numéro national dédié aux jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques, notamment pour être conseillé et accompagné. Ton diaporama présente précisément l'association e-Enfance/3018.

2°) Qu'est-ce que le droit à l'effacement ?

Le droit à l'effacement permet, dans certaines conditions, de demander la suppression de données personnelles publiées ou conservées par un organisme.

3°) En quoi ce droit est-il essentiel pour préserver sa e-réputation ?

Il permet, dans certaines situations, de faire supprimer des informations personnelles que l'on ne souhaite plus voir apparaître, ce qui peut contribuer à préserver ou restaurer son image sur Internet.

4°) Citez quatre bonnes pratiques à adopter sur internet permettant de renforcer la protection de nos données, donc de notre vie privée.

Par exemple :

- *Utiliser des mots de passe solides et différents pour ses comptes ;*
- *Ne pas communiquer inutilement ses informations personnelles ;*
- *Vérifier les paramètres de confidentialité de ses comptes ;*
- *Réfléchir avant de publier une photographie, une vidéo ou une information ;*
- *Demander l'autorisation avant de publier l'image d'une autre personne ;*
- *Utiliser un pseudonyme lorsque cela est pertinent ;*
- *Ne pas cliquer sur des liens ou communiquer ses informations à des personnes inconnues.*

1. Comprendre son identité numérique Ensemble des contenus publiés sur internet qui permettent de définir un individu. Cette identité change et évolue en fonction des activités et de nos données partagées. Les traces que je laisse <table border="1"> <tr> <td> Traces volontaires Ce que je choisis de publier. Exemple : publier une photo  </td> <td> Traces involontaires Ce qui se crée sans que je le veuille. Exemple : historique de navigation  </td> </tr> </table> E-réputation Image que se font les autres d'une personne en fonction des traces trouvées sur Internet. 	Traces volontaires Ce que je choisis de publier. Exemple : publier une photo 	Traces involontaires Ce qui se crée sans que je le veuille. Exemple : historique de navigation 	2. Connaître les risques pour ma vie privée, mon image et mes données personnelles <table border="1"> <tr> <td>  Cybercriminalité Attaques pour voler de l'argent ou des informations. </td> <td>  Usurpation d'identité Quelqu'un utilise mes informations pour se faire passer pour moi. </td> </tr> <tr> <td>  Dépendance aux écrans Passer trop de temps connecté peut nuire à la santé et au sommeil. </td> <td>  Faux profils Des personnes peuvent mentir sur leur identité et avoir de mauvaises intentions. </td> </tr> <tr> <td>  Cyberharcèlement Moqueries, insultes, menaces... en ligne. </td> <td>  Deepfake Images, vidéos ou sons modifiés par l'IA pour faire croire quelque chose de faux. </td> </tr> </table>	 Cybercriminalité Attaques pour voler de l'argent ou des informations.	 Usurpation d'identité Quelqu'un utilise mes informations pour se faire passer pour moi.	 Dépendance aux écrans Passer trop de temps connecté peut nuire à la santé et au sommeil.	 Faux profils Des personnes peuvent mentir sur leur identité et avoir de mauvaises intentions.	 Cyberharcèlement Moqueries, insultes, menaces... en ligne.	 Deepfake Images, vidéos ou sons modifiés par l'IA pour faire croire quelque chose de faux.				
Traces volontaires Ce que je choisis de publier. Exemple : publier une photo 	Traces involontaires Ce qui se crée sans que je le veuille. Exemple : historique de navigation 												
 Cybercriminalité Attaques pour voler de l'argent ou des informations.	 Usurpation d'identité Quelqu'un utilise mes informations pour se faire passer pour moi.												
 Dépendance aux écrans Passer trop de temps connecté peut nuire à la santé et au sommeil.	 Faux profils Des personnes peuvent mentir sur leur identité et avoir de mauvaises intentions.												
 Cyberharcèlement Moqueries, insultes, menaces... en ligne.	 Deepfake Images, vidéos ou sons modifiés par l'IA pour faire croire quelque chose de faux.												
3. Savoir se protéger au quotidien <table border="1"> <tr> <td></td> <td>Sécuriser ses comptes et utiliser un pseudonyme</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Protéger ses mots et créer plusieurs adresses mail</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Limiter ses partages : ne pas publier d'informations personnelles (adresse, téléphone, école...).</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Limiter son temps d'écran et de connexion.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Être vigilant : réfléchir avant de cliquer ou de partager.</td> </tr> </table>		Sécuriser ses comptes et utiliser un pseudonyme		Protéger ses mots et créer plusieurs adresses mail		Limiter ses partages : ne pas publier d'informations personnelles (adresse, téléphone, école...).		Limiter son temps d'écran et de connexion.		Être vigilant : réfléchir avant de cliquer ou de partager.	4. Respecter les autres, connaître ses droits et les aides <table border="1"> <tr> <td> Respecter les autres  - Ne pas diffuser d'informations privées sans accord. - Ne pas faire ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse </td> <td> Connaître ses droits et les aides Droit à l'effacement Demander à un site ou une application de supprimer certaines données personnelles.  CNIL La CNIL informe, protège les données personnelles et peut contrôler et sanctionner  3018 Numéro gratuit et anonyme pour les victimes de cyberviolence </td> </tr> </table>	Respecter les autres  - Ne pas diffuser d'informations privées sans accord. - Ne pas faire ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse	Connaître ses droits et les aides Droit à l'effacement Demander à un site ou une application de supprimer certaines données personnelles.  CNIL La CNIL informe, protège les données personnelles et peut contrôler et sanctionner  3018 Numéro gratuit et anonyme pour les victimes de cyberviolence
	Sécuriser ses comptes et utiliser un pseudonyme												
	Protéger ses mots et créer plusieurs adresses mail												
	Limiter ses partages : ne pas publier d'informations personnelles (adresse, téléphone, école...).												
	Limiter son temps d'écran et de connexion.												
	Être vigilant : réfléchir avant de cliquer ou de partager.												
Respecter les autres  - Ne pas diffuser d'informations privées sans accord. - Ne pas faire ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse	Connaître ses droits et les aides Droit à l'effacement Demander à un site ou une application de supprimer certaines données personnelles.  CNIL La CNIL informe, protège les données personnelles et peut contrôler et sanctionner  3018 Numéro gratuit et anonyme pour les victimes de cyberviolence												

Conclusion

L'identité d'un individu est un droit fondamental, tout comme la protection de sa vie privée. Dans l'univers numérique, les données, les traces et l'image d'une personne peuvent être diffusées et utilisées par elle-même ou par d'autres. Elle dispose cependant de droits et de moyens pour se protéger. Néanmoins, le premier rempart à la cyberviolence réside dans le respect de la vie privée, de l'image et des données des autres.

Fiche d'objectifs

Je dois connaître la signification des mots-clés suivants :

Notions essentielles : Droit à l'identité, Vie privée, Identité numérique, Cyberharcèlement.

Notions d'approfondissement : Enfant-fantôme, Sharenting, E-réputation, Droit à l'effacement, Deepfake.

Ce que je dois être capable de faire :

- D'expliquer pourquoi le droit à l'identité est essentiel pour chaque enfant ;
- D'identifier les principales composantes de la vie privée ;
- D'expliquer ce qu'est l'identité numérique et comment elle se construit ;
- D'identifier les principaux risques pour ma vie privée dans l'univers numérique et de connaître les bonnes pratiques pour me protéger ;
- De comprendre pourquoi je dois respecter la vie privée, l'image et les données des autres.